BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

Jeudi soir, 9 novembre.

[illegible] 5% d 5% MIDDLING FAIR. 9½@ 9½
[illegible] 4½ d 4½ FAIR. [illegible] d —
[illegible] — d — GOOD FAIR. [illegible] d —
[illegible] 4% d 4% GOOD FINE. [illegible] d —

COTON. Rien aujourd'hui. Hier, il n'est vendu 45 balles de plus que les 14 à 15 et 22 à 23 cts.

REC. Les opérations comprennent 600 boucauts de pilot blanc, moitié à fully fair, 5½ d 6½ cts.

MOUTARDE. Vendue 1200 barils à 19 cts la première qualité.

PAIN. Marché languissant. De petites ventes ont eu lieu à 4 d 4½ et 5 d 5½.

PORC. Vendu 500 barils, 44 à 45 cts le baril.

PROVISIONS. Le porc reste assez ferme. Les autres viennent 2½ d 3% de plus. Hier, 700 barils de porc ont rapporté $15 50. Le lard est sans changement. Il y a environ 600 boucauts d'épaules à 4½ cts et 200 boucauts de côtes à 4½ cts.

FRET. Ventes 200 sacs de Rio à 3¾ cts le Havre.

[illegible] transitation de 100 barils de sucre de Cuba à Boston.

[illegible] Rien aux prix antérieurs. Nous connaissons les ventes de 1000 sacs, France, Sir 15¾ @ 3/6 entre New-Orleans et Liverpool, 1¼ d 2 pour cent [illegible] Il y a peu d'offres de prime.

[illegible] Nous avons tenu le coton pour Liverpool.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible] Havre.
[illegible] Liverpool.
[illegible] Liverpool.

Prêts des Steamers à vapeur partant sous peu d'ici.

[illegible] Liverpool, Dunnica.....11 h A M
[illegible] Tyneside, Tyneborne.....5 h P M
[illegible] Havre, Grant.....5 h A M
[illegible] Hiero.....5 h P M
[illegible] Edwards.....5 h P M
[illegible] Bremen, Sudmarsch.....5 h P M
[illegible] Liverpool, Pancotti.....5 h P M

LISTE DES NAVIRES

En destination pour la Nile-Orléans.

HAVRE

[illegible] chargeant le 1 Octobre
[illegible] partie le 7 Octobre
[illegible] Havre, Tréant, 16 Octobre
[illegible] chargeant le 16 Sept
[illegible] partie le 1 Octobre
[illegible] partie à charger
[illegible] partie le 28 Sept
[illegible] partie le 27 Septembre
[illegible] partie le 20 Septembre

LIVERPOOL.

[illegible] partie le 5 Octobre.
[illegible] Liverpool, Pancotti, partie le 5 Octobre

MARSEILLE.

[illegible] partie le 1 Octobre
[illegible] partie le 1 Octobre
[illegible] chargeant le 15 Août

ANVERS.

[illegible] partie le 15 Sept
[illegible] partie le 28 Septembre
[illegible] partie le 28 Septembre

BRÊME.

[illegible] partie le 20 Septembre

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

[illegible] Liverpool, 4 Novembre
[illegible] Liverpool, 22 Novembre
[illegible] pour New-York, 28 novembre

Départs d'Europe.

[illegible] pour New-York, 25 Octobre.
[illegible] pour Boston, 26 Octobre.
[illegible] pour New-York, 1 Novembre
[illegible] pour Liverpool, 4 Novembre.

PROCLAMATION PAR LE GOUVERNEUR.

Pour la consolidation d'un Sou.

BUREAU DU EXECUTIF,

Baton Rouge, 25 octobre 1854.

Attendu que Zénon Domourelle Sr., a présenté au Gouverneur de l'Etat, un certificat, [illegible] Zénon Domourelle Sr., [illegible] 1840 et la [illegible] Zénon Domourelle Jr., [illegible] 1840 et 1841 [illegible] la somme de deux mille [illegible]

[illegible] attention est de donner avis à [illegible] intéressées de faire connaître [illegible] de l'Etat, dans les quatre [illegible] publication de cette [illegible] pour lesquelles le dit bon [illegible] Trésorerie de l'Etat, le sceau de l'Etat, à [illegible] ce vingt cinquième jour [illegible] de l'Indépendance de l'Amérique, [illegible] quatre-vingt-quatre, et la soixante-[illegible] de l'Indépendance de l'Etat de la Louisiane.

[illegible]

P. O. HEBERT,
Secrétaire d'Etat de la Louisiane.

[illegible]

Magnétisme.

Mme ALLIARD, SOMMAMBULE d'une lucidité reconnue,

Spécialement pour les maladies,

[illegible] de prévoir le jour, le quartier, le mois et l'heure de la mort, [illegible] Consultations sur [illegible] de 10 heures à 3 heures.

[illegible] Professeur de [illegible] Ce professeur [illegible] pour un phénomène, [illegible] 1er degré. [illegible] de la [illegible] du magnétisme [illegible] 3 heures du soir.

VISION.

[illegible] vendredi, séance spéciale pour [illegible]

[illegible] ENTRÉE, 50 cts.

[illegible] de 10 heures à 3 [illegible] 1m—4s, 4p

Instructrice artistes de fantaisie.

J. AUGÉ,

rue de Chartres, encoignure Bienville.

[illegible] Chartres, [illegible] Bienville, [illegible] Chartres, [illegible] Bienville, [illegible] Chartres, [illegible] Bienville, [